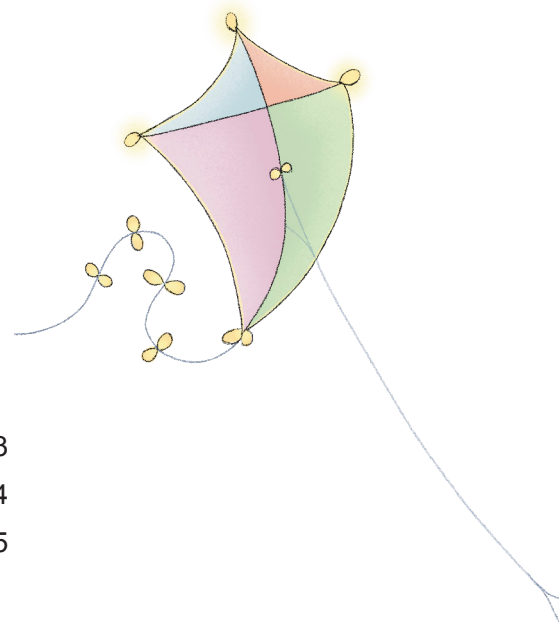


RAPPORT ANNUEL 2024



Sommaire



01 Introduction

Mission et contact	p. 03
Message de la présidence	p. 04
Message de la direction	p. 05

02 Enfance

Les séjours	p. 06
Intégration	p. 07

03 Monitorat

Vision 2025 - 2028	p. 08
Réalisations	p. 09 - 10

04 Finances

Rapport trésorerie	p. 11
Comptes	p. 12 - 14
Annexes aux comptes	p. 15 - 20
Subventions	p. 21 - 22
Remerciements	p. 23

Mission et contact

**Grandir, apprendre, s'épanouir :
notre engagement pour la Jeunesse.**

Notre mission

Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, le CPV se dédie à l'organisation de camps de vacances et d'activités de loisirs pour les enfants et adolescent·es de Suisse et des pays frontaliers.

Plus que des moments de loisirs, nos séjours sont des lieux d'apprentissage, de partage et de découverte, où chaque jeune peut s'épanouir dans un cadre inclusif et bienveillant.

Nous sommes fier·es de défendre des valeurs fortes telles que le respect des personnes et de la nature, la solidarité, ainsi que l'autonomisation des jeunes.

Le CPV joue un rôle clé dans la formation des jeunes adultes en leur offrant la possibilité de prendre des responsabilités dans un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale, dans une optique de pratique citoyenne, sous la supervision de notre équipe professionnelle pluridisciplinaire.

Dans un cadre bienveillant et dynamique, ils·elles apprennent à accompagner les enfants, à innover et à s'adapter, faisant de leur engagement une expérience enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel.

Vos dons font la différence !

Vos dons financent des séjours pour les familles aux revenus modestes, soutiennent la formation de jeunes encadrant·es et contribuent à offrir des loisirs accessibles à tous·tes.

IBAN : CH21 0900 0000 1773 9084 6

CCP : 12-1621-7

Mention « Don – Merci »

Chaque don est précieux et fait la différence.

Rencontrez-nous

Envie d'en savoir plus sur nos séjours ou nos formations ? Passez nous voir ou contactez-nous !



Avenue du Mail 2,
1211 Genève



022 809 49 79
du mardi au vendredi, 13h - 17h



info@camps.ch



... SUBVENTIONNÉ
... PAR LA
VILLE DE GENÈVE



Message de la présidence

Athéna LEROY

Une année synonyme de changements

Si nos séjours ont continué à offrir une expérience de qualité aux 2'313 enfants et familles qui nous font confiance, ainsi qu'un espace de développement des compétences aux jeunes moniteurs·trices en acquisition d'outils, il n'en demeure pas moins que le CPV a dû composer avec des défis de gouvernance significatifs durant l'année 2024. Ces difficultés, cependant, ont été l'occasion de renforcer nos fondations et de redéfinir les bases d'une collaboration saine et efficace entre comité et direction.

Un renouvellement indispensable du comité

Le renouvellement du comité lors de l'AG extraordinaire a marqué une étape nécessaire pour dépasser les tensions persistantes entre l'ancien comité et la direction. Pendant une période prolongée, les divergences de visions stratégiques et des différends sur les modes de communication ont pesé sur la capacité du CPV à avancer de manière coordonnée. Dans ce contexte, un renouvellement s'imposait et l'arrivée de nouveaux·elles membres a introduit une approche plus équilibrée et respectueuse. Ces dernier·es ont su instaurer un environnement de travail basé sur la collaboration et la confiance mutuelle, rétablissant un cadre de gouvernance efficace et transparent permettant à la direction générale de se concentrer pleinement sur ses missions essentielles.

Une synergie retrouvée

Cette nouvelle cohésion entre comité et direction a permis d'initier des changements concrets. Les projets longtemps en attente ont été relancés, les priorités ont été clairement établies et le soutien apporté à la direction générale a donné à celle-ci les moyens nécessaires pour remplir ses missions. Ensemble, nous avons su poser les bases d'une dynamique plus agile qui a déjà permis de stabiliser les systèmes de l'association sur le dernier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025.

Perspectives

En 2025, notre engagement reste inchangé : continuer à offrir des séjours de grande qualité, soutenir les jeunes adultes en acquisition d'outils en renforçant leur compétences au sein de notre centre de formation, renforcer nos partenariats stratégiques et assurer une gestion optimale de nos ressources. La collaboration entre le comité renouvelé et la direction nous donne toutes les chances de relever ces défis et de continuer à honorer la mission du CPV.

En route pour le 60e anniversaire du CPV !

En tant que présidente, je remercie sincèrement les membres du nouveau comité pour leur engagement et leur capacité à surmonter des débuts difficiles. Je tiens également à saluer le travail de la direction et des équipes qui, malgré les obstacles initiaux, ont maintenu un niveau d'excellence opérationnelle. Ensemble, nous avons prouvé que, face à l'adversité, il est possible de rebondir et de préparer un avenir serein pour le CPV à l'aube de son prochain jubilé.

Message de la direction

Sarah SANDOZ



On dit souvent du CPV qu'il est un espace d'expérimentation, un véritable laboratoire où les idées se transforment en actions concrètes. L'année 2024 n'a pas dérogé à cette règle, bien au contraire ! Elle a été une année de structuration, de transition et d'audace, nous permettant de poser des bases solides pour l'avenir.



Une gouvernance repensée pour plus d'agilité

L'organigramme de notre association a été stabilisé et la réflexion sur la direction approfondie, afin d'allier performance et respect de nos valeurs fondamentales. Nous avons mis en place un mode de fonctionnement où chaque membre de l'équipe professionnelle peut prendre des initiatives, assumer pleinement ses responsabilités et contribuer activement aux décisions. Cette approche favorise l'autonomie, la transparence et l'intelligence collective, permettant à chacun·e de s'investir pleinement dans sa mission et d'apporter le meilleur d'elle-même au service du projet commun.

Un audit pour renforcer nos pratiques

En 2024, le Service d'audit interne de l'État de Genève a publié son rapport à la suite d'un audit de notre association. Cette évaluation externe a mis en lumière quelques ajustements mineurs nécessaires sur les thèmes de la gouvernance, des processus de gestion financière et de la conformité à la Nouvelle Loi sur la Protection des Données (nLPD). Ces éléments étaient déjà identifiés et en cours de mise en œuvre pour la plupart. L'ensemble des recommandations sera totalement implémenté d'ici fin 2025, consolidant ainsi notre engagement pour une gestion rigoureuse et transparente.

Un nouvel espace pour mieux accueillir

En avril, nous avons franchi une étape importante en déménageant nos bureaux. Après 25 ans passés au 7^e étage de la rue du Village-Suisse, nous avons investi un open space deux fois plus grand, conçu pour mieux accueillir les familles ainsi que les moniteurs et monitrices.

Ce nouvel environnement nous offre davantage de flexibilité et de convivialité. Nous avons cependant conservé notre arcade et notre cave, ancrages précieux de notre histoire et de nos activités.

Un engagement collectif pour des séjours d'exception

Si le CPV vit, c'est grâce à vous. Mon immense gratitude à toutes celles et ceux qui rendent nos camps possibles : les familles, les moniteur·trices passionné·es, nos partenaires engagé·es, les autorités publiques, dont le soutien a grandi dès 2025, et les donateur·trices, qui ouvrent les portes des loisirs aux enfants les plus vulnérables.

Et un merci du fond du cœur à l'équipe professionnelle du CPV : votre force, votre solidarité et votre persévérance font toute la différence !

Merci à toutes et tous. Ensemble, nous faisons grandir la Jeunesse.

Enfance : Les séjours

Grâce à une programmation diversifiée en 2024, le CPV a offert aux enfants et aux jeunes des expériences uniques à travers un large éventail de séjours de vacances. Avec 113 séjours réalisés et un taux de remplissage moyen de 94 %, l'engouement pour nos activités ne se dément pas. Ces chiffres témoignent d'un besoin toujours croissant d'espaces de loisirs éducatifs et de socialisation, où chaque participant·e peut s'épanouir pleinement.

Au total, 2'313 enfants et jeunes ont participé à nos séjours cette année, représentant 14'443 journées-enfants réalisées. Ces résultats dépassent nos objectifs initiaux, avec 107 % des journées-enfants réalisées. Cet engouement confirme l'importance d'offrir des séjours accessibles et de qualité, adaptés aux besoins des familles.

Le maintien et la qualité des séjours restent une priorité. En 2024, 95 % des séjours prévus ont pu être réalisés, démontrant la solidité de notre organisation et l'engagement sans faille de nos équipes. Notre offre est stable et garantit aux familles des expériences enrichissantes et sécurisées pour leurs enfants.

Parmi les nouveautés marquantes de cette année, notre collaboration avec la Fondation Brocher a permis d'offrir aux enfants des centres aérés à thématique scientifique, dans un cadre exceptionnel. Grâce à la mise à disposition gratuite de ses locaux, la Fondation permet aux jeunes de découvrir les sciences de manière ludique et immersive. Une opportunité précieuse pour éveiller la curiosité des participant·es et leur offrir un environnement d'apprentissage hors du commun.

Fort de ces résultats, le CPV aborde 2025 avec la volonté de continuer à proposer des séjours diversifiés et accessibles à toutes et tous. L'amélioration continue de l'encadrement, l'innovation dans les thématiques de séjours et le développement de nouvelles collaborations seront autant de leviers pour offrir des expériences toujours plus enrichissantes aux enfants et aux jeunes.

113

Séjours réalisés

14'443

Journées enfants réalisées

2'313

Enfants et jeunes

94%

Taux de remplissage moyen



Objectifs atteints !

Grâce à une belle synergie et un investissement sans relâche, nous avons dépassé nos objectifs.

95%

des séjours prévus
ont été réalisés

107%

des journées enfants
réalisées

Enfance : Intégration

Un engagement renforcé pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques

En 2024, le CPV a consolidé son engagement en faveur de l'inclusion des enfants à besoins spécifiques en structurant davantage son dispositif d'accompagnement. La création d'un secteur Intégration, associé à l'intervention ciblée d'un travailleur social dédié, a permis d'établir un lien étroit entre les familles et les équipes d'encadrement. Cette coordination en amont et en aval des séjours a favorisé une meilleure prise en compte des besoins individuels des enfants et a été largement saluée par les parents comme par les équipes éducatives.

L'intervention de ce professionnel, en parfaite cohérence avec les valeurs d'inclusion portées par l'association, repose sur une évaluation fine de chaque situation en collaboration avec les familles, afin d'adapter les modalités d'accueil au sein des groupes. Cette approche personnalisée a permis d'offrir un cadre sécurisant et bienveillant, tout en favorisant la pleine participation des enfants à la vie collective des séjours.

En 2024, **23 enfants ont ainsi bénéficié de ce dispositif**. Les retours qualitatifs des familles ont mis en lumière l'importance de ce suivi individualisé et la qualité d'écoute et d'adaptation démontrée par les équipes sur le terrain.

Cette démarche a été valorisée par le Département de l'Instruction Publique (DIP) dans le cadre du contrat de prestations 2025–2028, constituant un pas important vers sa pérennisation et son intégration formelle dans les standards de qualité du CPV.

Perspectives 2025 : structuration et consolidation

Dans une logique d'amélioration continue, le CPV prévoit en 2025 :

- La formalisation des documents d'accompagnement des familles directement intégrés aux processus d'inscription, afin de mieux cerner les besoins spécifiques dès les premiers échanges ;
- Le déploiement d'un processus d'intégration dédié aux moniteur·trices, incluant des outils d'évaluation des situations et des modules de formation spécifiques ;
- L'introduction de formulaires ciblés permettant une analyse anticipée des besoins et l'ajustement des ressources (notamment la constitution d'un pool de moniteur·trices formé·es à l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers).

Une dynamique inclusive en constante évolution

À travers ces évolutions, le CPV poursuit son objectif : proposer à chaque enfant un cadre de séjour adapté, respectueux de ses besoins particuliers, et conforme à l'exigence de qualité de l'association. L'approche inclusive, en constante adaptation, vise à garantir un accompagnement individualisé et cohérent, en réponse aux réalités de terrain et aux attentes des familles.

Monitorat : Vision 2025-2028

Engagé·es pour la reconnaissance des jeunes adultes

Lorsqu'on pense aux séjours de vacances, on imagine les éclats de rire des enfants, les marshmallows grillés au feu de camp, les veillées animées et les découvertes partagées. Mais derrière ces souvenirs inoubliables, il y a plus de 600 jeunes adultes qui, chaque année, consacrent leur énergie et leur engagement à faire de ces moments une réalité. Ils·elles conçoivent et animent des activités, assurent la logistique, gèrent les budgets, travaillent en équipe et grandissent à travers cette expérience. Pourtant, leur implication reste trop souvent dans l'ombre, et leur engagement est insuffisamment reconnu.



Notre enjeu aujourd'hui est clair : valoriser les compétences, les savoir-faire et les qualités humaines qu'ils-elles mobilisent avant, pendant et après les séjours.



Ces jeunes ne se contentent pas de "donner de leur temps", ils·elles se forment, se perfectionnent et investissent des heures précieuses pour offrir aux enfants des expériences inoubliables. Ce qu'ils·elles acquièrent au CPV dépasse largement le cadre des camps : ils·elles développent des compétences transversales essentielles pour leur avenir, et pourtant, cette expérience est encore trop peu reconnue à sa juste valeur.

Il serait hypocrite de bénéficier de leur dynamisme sans leur offrir en retour la considération qu'ils·elles méritent. C'est pourquoi nous avons fait de la reconnaissance de leur engagement notre priorité pour les années à venir.

Un centre de compétences au service de la jeunesse

Convaincu·es que la défense des 18-25 ans actifs au sein de notre association est notre plus grand combat actuel, nous avons, depuis trois ans, développé notre centre de compétences. En 2022, ce travail a été récompensé par l'obtention du label eduQua:2021 et la reconnaissance du Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances fin 2023. Aujourd'hui, grâce au soutien de la Fondation Albatros, qui partage notre conviction que la formation des jeunes est la clé d'activités de qualité pour les enfants, ce projet prend toute son ampleur.

Notre ambition est claire : construire des passerelles entre l'engagement au monitorat et la reconnaissance institutionnelle, sociale et professionnelle de ces jeunes. Nous voulons qu'ils·elles puissent valoriser leurs compétences, que leur expérience soit reconnue comme une véritable formation, un tremplin pour leur avenir.

Un engagement intergénérationnel, une mission essentielle

Le CPV a toujours été un espace de transmission entre générations, où les jeunes prennent soin des plus jeunes, où l'expérience se partage et se renouvelle. "Pour les enfants, par et pour les jeunes", ce credo nous guide et continuera de nous guider dans les années à venir. Nous avons la conviction que notre engagement auprès des jeunes adultes est une condition essentielle pour assurer la pérennité et la qualité de nos camps. En leur offrant une véritable reconnaissance, nous renforçons leur motivation, nous donnons encore plus de sens à leur engagement et nous assurons aux enfants des séjours toujours plus enrichissants.

Les années 2025-2028 seront celles de la valorisation et de la transmission, celles où l'engagement des jeunes ne sera plus une simple parenthèse durant les vacances scolaires, mais une expérience formatrice pleinement reconnue. Parce qu'ils·elles le méritent, et parce que c'est ensemble que nous construisons l'avenir du CPV.

Monitorat : Réalisations

Structurer les parcours pour mieux accompagner

En 2024, le CPV a consolidé sa vision du monitorat en développant son parcours interne du monitorat et son centre de compétences. Ce parcours formalise les étapes-clés de l'engagement des moniteurs et monitrices, de leur arrivée jusqu'à leur départ pour la vie professionnelle, en passant par la formation, l'évaluation continue, la fidélisation et l'accompagnement. Il se décline en sept étapes, chacune soutenue par des membres de l'équipe professionnelle pour garantir un encadrement de qualité, bienveillant et rigoureux.

Cette structuration vient répondre à une réalité croissante : celle d'un monitorat qui ne se limite pas à l'animation, mais qui devient un véritable espace de développement personnel et citoyen.

Valoriser les compétences, reconnaître les savoir-faire

Dans cette même dynamique, un référentiel de compétences a vu le jour sous l'impulsion du CPV, en collaboration avec le CEBIG et plusieurs autres organisations de vacances. Ce document définit les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus d'un·e moniteur·rice de séjours de vacances, répartis en six grands domaines de compétences. Il s'agit d'un outil essentiel pour professionnaliser le rôle de moniteur·rice, reconnaître les apprentissages réalisés sur le terrain, et faciliter leur valorisation dans les parcours futurs des jeunes.

Une formation de qualité, reconnue et certifiée

Le CPV a obtenu en 2022 la certification eduQua:2021, label de référence dans le domaine de la formation des adultes. En 2024, à l'issue d'un audit rigoureux, cette certification a été renouvelée. Elle vient confirmer notre engagement à offrir un parcours de formation de qualité, structuré et reconnu, au service de l'épanouissement et du développement des compétences de chaque jeune engagé·e dans nos séjours.

633

Moniteur·trices et responsables

27

Nouveaux·elles responsables formé·es

9

Formations de base

16

Formations spécifiques

235

Participant·es aux formations

Monitorat : Réalisations

Vers une approche plus globale du développement personnel

Souhaitant accompagner les jeunes au-delà de leurs seules compétences techniques, le CPV a noué une collaboration avec le Collège de Rétablissement, première association de son genre en santé mentale en Suisse. Dès 2025, des formations telles que « *Gestion des émotions* », « *Affirmation de soi* » ou « *L'écoute* » seront proposées aux moniteur-trices. Une démarche qui reflète notre volonté de former des individus solides, autonomes et conscient-es de leur propre développement, tant personnel que professionnel.

Une reconnaissance comme entreprise formatrice

Le CPV a poursuivi sa présence au sein du réseau de formation OrTra Genève en rejoignant le réseau d'entreprises formatrices pour la filière d'apprentissage des assistant-es socio-éducatif-ves (ASE). Cette démarche témoigne de notre volonté d'ouvrir de nouvelles portes à la jeunesse, en créant des passerelles concrètes entre engagement associatif, formation certifiante et insertion professionnelle. En rejoignant cette dynamique, le CPV renforce son positionnement en tant qu'acteur éducatif engagé sur le long terme.

Alléger les démarches pour mieux soutenir

Conscient-e-s des obstacles que peuvent représenter certaines démarches administratives, nous avons poursuivi la simplification des processus liés au monitorat. Une convention d'engagement unique a été mise en place pour plus de lisibilité et d'accessibilité. Par ailleurs, un guichet mono a vu le jour, avec la création d'un poste administration RH dédiée exclusivement au suivi administratif des moniteur-trices. Ce point d'accueil facilite la centralisation des demandes, le traitement des conformités, et renforce le lien entre les jeunes et l'équipe professionnelle.



Projets réalisés !

Centre de compétences

Formaliser le parcours moniteur-trice en plusieurs étapes clés.

Référentiel de compétences

Valoriser les compétences acquises par les jeunes dans le cadre du monitorat.

Renouvellement du label eduQua

Garantir la qualité du parcours de formation à travers une certification reconnue.

Guichet moniteur-trices

Faciliter les démarches administratives des moniteur-trices et création d'un guichet dédié.

Santé mentale

Mise en place d'une collaboration avec le Collège de Rétablissement pour des ateliers.

Rapport trésorerie

Loïc LOPEZ

L'exercice 2024-2025 a indiqué un tournant très positif pour l'association. Après un exercice précédent marqué par un important déficit, nous avons su redresser la barre de manière remarquable, générant un bénéfice net de CHF 15'088.51. Ce résultat témoigne d'une gestion rigoureuse, d'une mobilisation collective et d'une grande capacité d'adaptation face à un contexte encore incertain au début de l'exercice.

Le résultat d'exploitation s'élève à CHF 138'592.07, avec un total de recettes atteignant CHF 2'431'369.55 et des charges d'exploitation s'élevant à CHF 2'292'777.48. Ces chiffres démontrent un respect exemplaire du budget établi en début d'année, malgré des prévisions prudentes, voire pessimistes. Le très bon taux de participation aux séjours 2024 a généré une hausse significative des recettes, tandis que les dépenses associées ont été rigoureusement contenues.

Au 31 janvier 2025, le total des actifs de l'association s'élève à CHF 1'106'724.63, renforçant la solidité financière du CPV et lui permettant d'envisager sereinement l'avenir. Une vigilance accrue devra toutefois être accordée aux fonds d'aides financières, dont les montants disponibles sont en diminution, et ce dès le début de l'exercice 2025-2026.

Un grand merci !

Ce résultat est le fruit d'un engagement collectif. Je tiens à remercier chaleureusement les moniteur·trices pour leur dévouement sans faille tout au long de l'année. Leur implication dans l'organisation des séjours de vacances constitue le cœur vivant de notre mission.

L'association souhaite également exprimer sa profonde gratitude envers ses partenaires financiers, qu'ils soient publics ou privés, pour leur soutien précieux. Grâce à leurs généreux dons, nous avons pu accorder des aides financières aux familles, réduire le prix de l'ensemble de nos séjours et initier un projet de refonte de notre base de données.

Ensemble pour la Jeunesse

Le CPV accorde une grande importance à la valorisation du monitorat et des jeunes qui s'engagent aux côtés d'organismes tels que le nôtre. Dans cette optique, et grâce à l'appui d'une Fondation, nous avons eu l'opportunité de mettre en place, pour la première fois, une indemnisation pour chaque participation à nos formations.

Un immense merci également à l'équipe professionnelle, dont le travail rigoureux et constant assure la qualité et la continuité de nos activités, ainsi qu'à la direction de l'association et notre comptable, pour leur accompagnement stratégique et leur suivi administratif et financier de grande qualité.

Ce bilan nous encourage à poursuivre nos efforts avec confiance et détermination. Le CPV, acteur engagé du tissu associatif genevois, peut être fier de son action et de sa santé financière retrouvée.

Comptes

BILAN AU 31 JANVIER 2025

ACTIF	31.01.2025	31.01.2024
ACTIFS CIRCULANTS		
LIQUIDITES	350 836.28	287 297.76
Caisse	10 382.38	10 677.83
Poste	282 536.80	221 455.83
Banque	57 917.10	55 164.10
REALISABLES	20 465.73	16 931.17
Débiteurs	20 465.73	16 931.17
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	96 036.73	97 934.92
Comptes de régularisation	96 036.73	97 934.92
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	467 338.74	402 163.85
ACTIFS IMMOBILISES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	637 967.89	647 881.13
Immeuble Groenroux	608 040.55	619 642.70
Téléphonie	8 152.70	9 116.40
Équipement informatique	9 651.36	13 346.56
Mobilier et électroménager	12 123.28	5 775.47
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 418.00	5 868.65
Participation Centre sportif Vallée de Joux	1 000.00	1 000.00
Garantie de loyer	0.00	4 450.65
Parts SCI Saint-Sorny	418.00	418.00
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	639 385.89	653 749.78
TOTAL DE L'ACTIF	1 106 724.63	1 055 913.63

Comptes

BILAN AU 31 JANVIER 2025

PASSIF	31.01.2025	31.01.2024
FONDS ETRANGERS		
DETTE A COURT TERME	452 567.63	452 926.49
Créanciers divers	4 506.70	6 974.90
Ligne de crédit UBS	0.00	87 776.00
Comptes de régularisation	448 060.93	358 175.59
DETTE A LONG TERME	0.00	57 000.00
Hypothèques	0.00	57 000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS	452 567.63	509 926.49
FONDS AFFECTES		
Fonds Mimosa	14 936.76	12 293.21
Fonds Loisirs pour Tous	676.00	4 005.00
Fonds projets	6 230.10	27 828.40
Fonds travaux immeuble	480 046.95	496 059.85
Fonds Helvetia-Mix	1 810.00	3 560.00
Fonds informatique	136 773.00	3 645.00
TOTAL DES FONDS AFFECTES	640 472.81	547 391.46
FONDS PROPRES		
Réserve	48 595.01	48 595.01
Résultat période 2022-2024	-49 999.33	5 015.31
Résultat de l'exercice	15 088.51	-55 014.64
TOTAL DES FONDS PROPRES	13 684.19	-1 404.32
TOTAL DU PASSIF	1 106 724.63	1 055 913.63

Comptes

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2024-2025

	Budget 2024-2025		Exercice 2024-2025		Exercice 2023-2024	
RECETTES						
Recettes des séjours	1 137 360.00	50.22%	1 101 478.26	45.30%	992 119.90	48.72%
Subventions	880 605.00	38.88%	889 910.00	36.60%	875 900.00	43.01%
Dons affectés	103 000.00	4.55%	251 280.05	10.33%	60 027.86	2.95%
Autres dons	137 800.00	6.08%	175 643.70	7.22%	97 471.43	4.79%
Recettes diverses	6 000.00	0.26%	13 057.54	0.54%	10 961.08	0.54%
TOTAL DES RECETTES	2 264 765.00		2 431 369.55		2 036 480.27	
CHARGES D'EXPLOITATION						
Dépenses des séjours	616 701.00	27.05%	642 037.32	28.00%	610 405.50	28.20%
Aides accordées aux familles	71 440.00	3.13%	78 522.00	3.42%	76 257.85	3.52%
Soutien accordé aux séjours	65 646.00	2.88%	64 927.30	2.83%	68 879.60	3.18%
Frais de personnel	1 023 402.00	44.89%	1 016 360.49	44.33%	956 163.16	44.18%
Indemnités encadrement	203 967.00	8.95%	207 934.17	9.07%	205 278.83	9.48%
Formation des moniteurs-trices	73 091.00	3.21%	62 444.31	2.72%	54 766.31	2.53%
Frais de locaux	85 818.00	3.76%	78 104.05	3.41%	43 054.95	1.99%
Frais de véhicules	13 100.00	0.57%	15 533.21	0.68%	19 564.45	0.90%
Frais administratifs	64 844.00	2.84%	70 037.74	3.05%	72 455.85	3.35%
Frais de fonctionnement	61 548.00	2.70%	56 836.89	2.48%	57 616.95	2.66%
Charges exceptionnelles	0.00	0.00%	40.00	0.00%	0.00	0.00%
TOTAL DES CHARGES	2 279 557.00		2 292 777.48		2 164 443.45	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14 792.00		138 592.07		-127 963.18	
<i>Recettes Groenroux</i>	<i>21 850.00</i>		<i>22 852.75</i>		<i>21 609.50</i>	
<i>Charges Groenroux</i>	<i>-31 445.00</i>		<i>-28 776.36</i>		<i>-20 357.21</i>	
<i>Amortissements</i>	<i>-20 500.00</i>		<i>-24 498.60</i>		<i>-23 180.84</i>	
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS	-30 095.00		-30 422.21		-21 928.55	
<i>Utilisation des fonds affectés</i>	<i>146 573.00</i>		<i>158 198.70</i>		<i>154 904.95</i>	
<i>Attribution aux fonds affectés</i>	<i>-103 000.00</i>		<i>-251 280.05</i>		<i>-60 027.86</i>	
VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	43 573.00		-93 081.35		94 877.09	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 314.00		15 088.51		-55 014.64	

Annexes aux comptes

Principe de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus. En outre, les états financiers sont établis conformément aux normes comptables « Swiss GAAP RPC ». Les montants présentés dans ces états financiers sont exprimés en Francs suisses.

Principes généraux d'évaluation comptable

Liquidités et dettes bancaires

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

Débiteur·trices

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de la clôture.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire, selon les taux suivants :

- | | | | |
|----------------|--------------|---------------------------|----------------|
| • Immeubles : | 1.5% | • Matériel informatique : | 16.66% (6 ans) |
| • Téléphonie : | 10% (10 ans) | • Véhicules : | 20% (5 ans) |
| • Mobilier : | 10% (10 ans) | • Matériel : | 25% (4 ans) |

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 2'000.00 par objet ou groupe d'objets de même nature. Compte tenu de son usage, le matériel des séjours est considéré comme « consommable » et partant, n'est pas immobilisé.

Créancier·ères divers·es

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur vénale. La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

Notes concernant le Bilan et le Compte d'Exploitation

Débiteur·trices

Une nette augmentation du volume de débiteur·trices séjours a été constatée depuis l'exercice 2023-24, ce qui a mené à une réévaluation importante de la correction de valeur sur débiteurs séjours. D'après nos observations, les créances datant de plus d'une année sont évaluées à 90% douteuses.

Annexes aux comptes

Fonds affectés

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2025

	Solde au 01.02.2024	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Dissolution	Solde au 31.01.2025
Fonds Mimosa ¹	12 293.21	61 280.05	-58 636.50	0.00	14 936.76
Fonds Loisirs pour Tous ²	4 005.00	40 000.00	-43 329.00	0.00	676.00
Fonds Projets ³	27 828.40	0.00	-21 598.30	0.00	6 230.10
Fonds Travaux immeuble ⁴	496 059.85	0.00	-16 012.90	0.00	480 046.95
Fonds Helvetia-Mix ⁵	3 560.00	10 000.00	-11 750.00	0.00	1 810.00
Fonds informatique ⁷	3 645.00	140 000.00	-3 227.00	-3 645.00	136 773.00
Total des fonds	547 391.46	251 280.05	-154 553.70	-3 645.00	640 472.81

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2024

	Solde au 01.02.2023	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2024
Fonds Mimosa ¹	37 466.35	27 327.86	-52 501.00	0.00	12 293.21
Fonds Loisirs pour Tous ²	32 139.00	13 500.00	-41 634.00	0.00	4 005.00
Fonds Projets ³	47 574.00	7 500.00	-27 245.60	0.00	27 828.40
Fonds Travaux immeuble ⁴	512 019.20	0.00	-15 959.35	0.00	496 059.85
Fonds Helvetia-Mix ⁵	8 070.00	12 220.00	-16 730.00	0.00	3 560.00
Fonds GT Monitorat ⁶	10 000.00	0.00	-10 000.00	0.00	0.00
Fonds informatique ⁷	5 000.00	0.00	-1 355.00	0.00	3 645.00
Total des fonds	652 268.55	60 547.86	-165 424.95	0.00	547 391.46

Annexes aux comptes

¹ Le fonds Mimosa a été alimenté par trois dons, de la part de la Fondation Albatros, de la Fondation pour le Secours Mutuel des Orphelins (FSMO) et une Fondation privée genevoise, ainsi que par le bénéfice de la traditionnelle vente de fleurs en janvier 2024. À cela viennent s'ajouter des dons privés ponctuels.

² Un contrat de partenariat a été établi avec la Fondation Albatros ayant pour but de créer un fonds affecté afin de diminuer le prix des séjours uniformément à hauteur de 3 CHF par jour et par enfant.

³ Le fonds Projets a été mis à profit pour tout notre programme des séjours 2024.

⁴ Le fonds Travaux immeuble est amorti parallèlement à l'immeuble Groenroux.

⁵ Le fonds Helvetia-Mix a été constitué au début de l'exercice 2019. Il a pour but de favoriser l'accueil d'enfants et de jeunes migrant·es dans les activités proposées par le CPV. Il a été alimenté par des dons de la Fondation Albatros et de la Fondation pour le Secours Mutuel des Orphelins (FSMO).

⁶ Le fonds GT Monitorat a été constitué en 2022 afin de financer un groupe de travail interassociatif sur le statut des moniteur·trices de camps de vacances. Il a été financé par un don de la Fondation Albatros. Le groupe de travail a terminé et livré son rapport durant l'exercice 2023-24.

⁷ Le fonds informatique a été alimenté par une part du résultat de l'exercice 2022 en vue de financer la refonte totale de la base de données du CPV (projet prévu pour 2024-2025). Une part liée à l'étude préliminaire du projet a été utilisée en 2023-24. Sur demande de l'État de Genève, son solde a été dissout en début d'exercice 2024-25. Un don d'une fondation privée fin 2024 a été attribué au fonds.

Annexes aux comptes

Subventions

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
État de Genève - Contrat de prestations	377 000.00	377 000.00
État de Genève - Remboursement casiers judiciaires	0.00	2 154.00
État de Genève - Remboursement formations	0.00	5 170.00
Ville de Genève infrastructure/fonctionnement	178 810.00	175 300.00
Ville de Genève camps/production	88 815.00	81 195.00
Ville de Genève fonds apprentissage	0.00	3 000.00
Confédération - OFAS - art.7, al.2, LEEJ	147 783.00	144 015.00
Confédération - OFAS - art.9, LEEJ	8 980.00	9 163.00
Communes genevoises ¹	86 517.00	75 948.00
Communes romandes ¹	2 005.00	2 955.00
	<u>889 910.00</u>	<u>875 900.00</u>

¹ Grâce à une action menée par le GLAJ-GE (Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse) en 2003, la plupart des communes genevoises se sont engagées à subventionner les colons de leurs communes participant à nos activités à hauteur de CHF 10.- par jour et par enfant. Depuis l'année 2017, une partie de ces communes ont augmenté leur subvention qui peut maintenant s'élever jusqu'à CHF 15.- par jour et par enfant. Certaines communes romandes soutiennent également nos activités.

Par le biais du contrat de prestation conclu entre le Département de l'instruction publique et le CPV, une subvention non-monnaire pour la mise à disposition de maisons de vacances est octroyée au CPV. La valeur annuelle pour la mise à disposition durant 7 semaines de ces maisons a été évaluée à CHF 48'060.- par l'État de Genève.

La Ville de Genève soutient également le CPV par le biais d'une subvention en nature en mettant à disposition de l'association des locaux pour l'organisation de ses centres aérés. La valeur annuelle des locaux mis à disposition s'élève à CHF 750.-. Cette subvention en nature est prise en charge par le Service des écoles et institutions pour l'enfance du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville.

Annexes aux comptes

Dons affectés

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
Fondation Albatros	71 000.00	24 000.00
Fondation de Secours Mutuel aux Orphelins (FSMO)	15 000.00	15 000.00
Fondation privée genevoise (affecté)	154 000.00	0.00
Action bénévole Mimosa du Bonheur	10 995.05	13 048.36
Autres produits affectés	285.00	7 979.50
	<u>251 280.05</u>	<u>60 027.86</u>

Autres dons

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
Fondation Albatros	62 000.00	49 600.00
Fondation privée genevoise	86 000.00	23 000.00
Fondation Nicolas Bogueret	1 478.95	0.00
GLAJ-GE - Fonds Selim Neffah	2 058.00	0.00
FPCV	1 470.00	650.00
Appel donateurs "Merci"	21 455.00	22 785.00
Autres dons	1 181.75	1 436.43
	<u>175 643.70</u>	<u>97 471.43</u>

Recettes diverses

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
Location véhicules	8 195.00	10 010.00
Mandats ¹	0.00	300.00
Cotisations membres	270.00	0.00
Intérêt banque	363.08	0.00
Autres recettes ²	4 229.46	651.08
	<u>13 057.54</u>	<u>10 961.08</u>

¹ Au début de l'exercice 2023-24, le CPV a accueilli deux bénévoles d'un autre organisme au sein de l'une de ses formations pour moniteurs et monitrices.

² Les autres recettes sont constituées de bonus de cartes de crédit et d'une participation aux excédents 2021-23 de l'assurance perte de gain maladie du CPV.

Annexes aux comptes

Frais de personnel

Nombre de collaborateurs·trices : l'association a employé moins de 10 collaborateurs·trices équivalent plein-temps sur l'exercice 2024-25. Il en a été de même pour l'exercice précédent 2023-24. Le montant brut des indemnités versées à la direction du CPV durant l'exercice 2024-25 s'élève à CHF 212'917.85. Durant l'exercice 2023-24, ce montant s'élevait à CHF 190'070.35.

Frais administratifs

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
Téléphone	13 080.17	11 999.10
Frais de bureau	14 267.95	11 357.70
Frais de port	4 644.25	6 426.20
Frais informatiques	14 399.95	14 033.36
Commission paiements en ligne	7 255.43	11 046.47
Frais de révision	4 500.00	4 324.00
Intérêts hypothécaires	193.00	1 387.30
Perte au change	-1 312.91	6 463.46
Autres frais administratifs ¹	13 009.90	5 418.26
	<u>70 037.74</u>	<u>72 455.85</u>

¹ Des frais plus élevés que les exercices précédents ont été constatés pour la gestion de la ligne de crédit dont l'association bénéficie auprès de sa banque. À la fin de l'exercice 2024 - 25, toutefois, cette ligne de crédit avait été intégralement compensée.

Frais de fonctionnement

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
Frais d'événements	1 588.25	2 974.99
Frais d'animation	13 979.60	12 829.29
Frais de communication	16 809.61	19 177.88
Assurances association	4 172.45	4 359.90
Cotisations partenaires et honoraires	3 450.00	5 050.60
Frais de représentation et de réunions	4 475.83	6 461.48
Annulation débiteurs douteux	6 349.14	9 634.47
Pertes et profits exercices antérieurs	4 950.74	-3 854.06
Autres frais de fonctionnement	1 061.27	982.40
	<u>56 836.89</u>	<u>57 616.95</u>

Subventions

Communes Genevoises

En fonction des journées-enfants

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
AIRE-LA-VILLE	0.00	0.00
ANIERES	330.00	315.00
AVULLY	255.00	150.00
AVUSY	0.00	90.00
BARDONNEX / CROIX-DE-ROZON	725.00	1 780.00
BELLEVUE	780.00	650.00
BERNEX	3 110.00	2 160.00
CAROUGE	5 605.00	6 560.00
CARTIGNY	795.00	150.00
CELIGNY	90.00	90.00
CHANCY	870.00	1 245.00
CHENE-BOUGERIES	5 955.00	4 135.00
CHENE-BOURG	5 865.00	1 650.00
CHOULEX	705.00	630.00
COLLEX-BOSSY	720.00	650.00
COLLONGE BELLERIVE	1 680.00	2 280.00
COLOGNY	1 115.00	1 590.00
CONFIGNON	1 230.00	1 395.00
CORSIER	300.00	900.00
DARDAGNY	1 365.00	1 470.00
GENTHOD	1 740.00	1 275.00
GRAND-SACONNEX	2 865.00	2 145.00
GY	0.00	0.00
HERMANCE	420.00	285.00
JUSSY	495.00	450.00
LACONNEX	285.00	315.00
LANCY / GRAND-LANCY	11 562.00	11 598.00
MEINIER	715.00	1 140.00
MEYRIN	5 005.00	4 435.00
ONEX	5 415.00	4 005.00
PERLY-CERTHOUX	260.00	420.00
PLAN-LES-OUATES	4 215.00	5 190.00
PREGNY- CHAMBESY	615.00	660.00
PRESINGE	360.00	165.00
PUPLINGE	455.00	1 155.00
RUSSIN	0.00	75.00
SATIGNY	2 670.00	2 790.00
SORAL	315.00	315.00
THONEX	5 380.00	3 065.00
TROINEX	435.00	570.00
VANDOEUVRES	1 230.00	690.00
VERNIER	1 570.00	790.00
VERSOIX	3 555.00	2 415.00
VEYRIER	5 460.00	4 110.00
	86 517.00	75 948.00

Subventions

Communes Romandes

En fonction des journées-enfants

	<u>2024 - 2025</u>	<u>2023 - 2024</u>
ARZIER-LE-MUIDS	50.00	0.00
ASSENS	60.00	0.00
BASSINS	0.00	50.00
BELFAUX	100.00	0.00
BOGIS-BOSSEY	0.00	160.00
BOUDRY	200.00	0.00
BOURG-EN-LAVAUX	50.00	0.00
DAILLENS	50.00	50.00
DORENAZ	80.00	0.00
DUILLIER	50.00	50.00
ECUBLENS	50.00	0.00
EPALINGES	0.00	150.00
FOUNEX	200.00	800.00
FRIBOURG	0.00	40.00
GIMEL	100.00	0.00
LE MONT-SUR-LAUSANNE	100.00	0.00
LE VAUD	25.00	125.00
LUCENS	80.00	60.00
LUSSERY-VILLARS	0.00	80.00
MIES	200.00	320.00
ORBE	0.00	240.00
POMPAPLES	50.00	0.00
PREVERENGES	80.00	160.00
ROLLE	0.00	140.00
ROMAINMÔTIER-ENVY	130.00	60.00
SAINT-CERGUE	100.00	320.00
SAINT-GEORGE	0.00	50.00
SAINTE-CROIX	100.00	0.00
SAVIGNY	50.00	0.00
VALLORBE	100.00	100.00
	2 005.00	2 955.00

Remerciements

À toutes celles et ceux qui rendent tout cela possible

Nous adressons nos sincères remerciements aux nombreux·euses partenaires privé·es et public·que pour leur soutien si précieux, à toutes les familles, les enfants & les jeunes qui nous accordent leur confiance et aux moniteur·trices qui s'investissent pour notre association. Merci également à toutes celles et ceux qui permettent la réalisation de nos activités en s'engageant pour défendre le Droit aux loisirs de qualité pour la Jeunesse !

Partenaires institutionnels

État de Genève - Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), Ville de Genève - Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Ville de Genève - Département des finances et du logement, Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Les communes genevoises de : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certhoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambes, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.

Les communes suisses de : Arzier-le-muids, Assens, Belfaux, Boudry, Bourg-en-Lavaux, Daillens, Dorenaz, Duillier, Ecublens, Founex, Gimel, Le Mont-sur-Lausanne, Le Vaud, Lucens, Pompaples, Preverenges, Romainmôtier-Envy, Saint-Cergue, Sainte-Croix, Savigny, Vallorbe.

Fondations et organismes

Fondation Albatros, Fondation Bogueret, Fondation Brocher, Fondation de Secours Mutuel pour les Orphelins (FSMO), Fondation privée genevoise, Fédération protestante des colonies de vacances (FPCV), Fonds Sélim Neffah.

Partenaires «prestations»

Altitude 1004, Association des Amis de St-Sorny, Association La Demoiselle du Léman, Association SIDH, Auberge de jeunesse de Château d'Oex, AVJ, Centre hippique de La Chaumaz, CFF, Chalet le Budokan, Colonie Ste-Croix, Fondation Officielle de la Jeunesse, Gérance des locaux, Gîte des trois collines, Grottes de Vallorbe, HERTZ, Interrail-Eurail, Klugle – Escape game, La Caracole, Lathion, Le Car, le Chandelier, Les Courriers Rhodaniens, Maison de quartier Jonction, Musée des Sciences, Parc Aventure Genève, Refuge Hof Narr, SCHG - Société Coopérative d'Habitation Genève, TPC, TPG, Walk Wild.

Partenaires «fonctionnement»

Ajar SA, Après-GE, Art Computer, Caritas Jeunesse, CEBIG, Centre Social Protestant, Chambre de l'économie sociale et solidaire, CIVIVA, Collège de Rétablissement, Commune de l'Abbaye, Croix-Rouge Genevoise, Espas, Etienne Etienne, Etude Bertani & Aebischer, Fédération des Entreprises Romandes, Fédération faîtière nationale de la formation continue en Suisse, Garage de la Marbrerie, Glaj-GE, Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances, Haute-école de Gestion, Haute école de travail social de Genève, Imprimerie Prestige-Graphique, Infomaniak, Kreutzer SA, Mages & associés, MJSR, OrTra, Reiso, Rhyse, RSM Audit, Vallée de Joux Tourisme.